

Une leçon pour Valérie Pécresse : les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur¹

Charles Soulié

« *Scientia donum Dei est, unde vendi non potest.* »²

(article paru dans : *L'Université et la recherche en colère, un mouvement social inédit*, Claire Akiko Brisset (dir), éd du Croquant, 2009, p. 203-218)

Bienvenue au cours hors les murs du département de sociologie de Paris VIII relatif aux inégalités sociales dans l'enseignement supérieur. C'est donc dans le cadre du mouvement de grève actuel des universités françaises contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs, la mastérisation des concours de recrutement des enseignants et les réductions de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche, que nous avons choisi de faire ce cours. Alors pourquoi avoir choisi l'Ecole Nationale d'Administration pour cible ? Déjà parce que cette école – qui historiquement devait contribuer à « démocratiser l'accès à la haute fonction publique »³ –, est sans doute l'une des moins démocratiques qui soit. En effet, et à l'inverse des souhaits exprimés en 1945 par son fondateur le Général de Gaulle, elle est devenue l'un des hauts lieux de la production, comme de la reproduction, de ce qu'en 1989, soit lors du bicentenaire de la Révolution française et avec un brin de provocation, Pierre Bourdieu appellera « la noblesse d'État »⁴.

C'est donc ici que, dans le cadre de promotions annuelles comprenant un peu moins d'une centaine d'élèves scolairement et socialement triés sur le volet, dont la liste est publiée annuellement au *Journal officiel de la République française* et dont la photo de classe est reproduite ensuite sur les murs de l'école à côté des coupes de rugby, football ou de golf gagnées par ses élèves dans des tournois inter écoles, on fabrique ces hauts fonctionnaires qui peupleront ensuite la haute administration française, du public comme du privé, les cabinets ministériels, ainsi que les états major politiques de droite comme ceux du parti socialiste. Et aujourd'hui nombre de ces anciens élèves, frottés aux recettes du nouveau management public, se font les promoteurs zélés des réformes d'inspiration néolibérales. Et démolissent consciencieusement en le « réformant » déjà, pour le vendre ensuite en bloc ou en parties au marché, ce que d'autres hauts fonctionnaires, soucieux du service public et d'égalité entre les citoyens, avaient construit avant eux, avec l'appui notamment des forces progressistes de l'époque⁵. Parmi ces anciens élèves de l'ENA, on rencontre notamment une certaine Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis le 18 mai 2007 et qui, dès l'été 2007, fera voter la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), loi dont découle notamment la réforme du statut des enseignants-chercheurs.

¹ Conférence donnée le vendredi 20 février 2009, dans le cadre d'un cours du département de sociologie de Paris VIII Vincennes-St Denis, devant l'ENA (2 Avenue de l'Observatoire, 75006 Paris). Un grand merci à Roser Cusso, Diener Ingolf, Nicolas Jounin, Pascal Martin, Laure Pitti et Josette Trat pour leur soutien. Cet article a été publié dans l'ouvrage collectif dirigé par Claire Akiko Brisset, *L'Université et la recherche en colère : un mouvement social inédit*, éditions du Croquant, 2009.

² Formule latine qu'on peut approximativement traduire par : « La science est un don de Dieu qui ne peut être transmis contre argent ». Cité par Jacques Verger dans *Les universités au Moyen-âge*, PUF, 1973, p. 77.

³ Cf. *L'ENA se présente*, p. 1. Texte de présentation de l'ENA reproduit sur le site internet de l'école : <<http://www.ena.fr/accueil.php>>.

⁴ Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État, grandes écoles et esprit de corps*, Paris, éd. de Minuit, 1989.

⁵ Rappelons que dans la première promotion de l'ENA, presque tous ses membres étaient affiliés à la CGT...

Mais une autre raison nous a aussi conduits en ce lieu. C'est que l'ENA représente sans doute une des antithèses les plus parfaites qui soit de notre établissement d'origine, en l'occurrence l'université de Paris VIII Vincennes-St Denis. En effet, l'université de Vincennes a été créée en 1968 afin de répondre aux étudiants critiquant notamment l'élitisme et le caractère de classe de l'université traditionnelle. Et c'est parce qu'elle poursuivait un objectif de démocratisation de l'accès aux études supérieures, comme à la culture universitaire en général, que, dès l'origine, Vincennes s'ouvrira très largement aux étudiants salariés, comme aux non bacheliers. Ainsi en 1976-1977, Vincennes comptait 39% d'étudiants non bacheliers et 43% d'étudiants salariés à temps plein⁶. En fait pour nombre de ses étudiants, Vincennes représentait l'université de la seconde chance. La seule qui, par sa très large ouverture, leur offrait la possibilité de s'arracher à leur destin social. Bref, tout le contraire de ces serres chaudes au recrutement ultra sélectif et élitiste que sont devenues les grandes écoles françaises.

Par la suite, Vincennes sera autoritairement délocalisée à St Denis, soit dans le 93. Et là, elle contribuera à partir de la fin des années 1980 à la seconde massification de l'enseignement supérieur, en s'ouvrant cette fois largement aux étudiants d'origine populaire, et plus spécialement aux enfants d'immigrés, particulièrement nombreux dans ce département. Et c'est ce qui explique qu'à la différence de celui des grandes écoles, son public soit si coloré et que cette université soit une des plus populaires de la région parisienne. En fait, on peut difficilement imaginer deux établissements aussi contrastés, tant au plan de leur histoire, degré d'ouverture, public, que de leurs fonctions sociales et professionnelles, que l'ENA et Paris VIII. D'où l'intérêt de ce rapprochement qui, par les contrastes violents qu'il permet d'observer, met en relief le dualisme, ainsi que le caractère profondément inégalitaire du système d'enseignement supérieur français.

Dans le cadre de ce cours, nous transmettrons donc quelques éléments permettant de mieux comprendre la genèse sociale, scolaire de ces inégalités. L'exposé sera en trois temps. Nous parlerons d'abord des inégalités dans l'enseignement secondaire, puis nous nous centrerons sur l'enseignement supérieur. Enfin et pour conclure, nous nous intéresserons au cas de Valérie Pécresse dont la trajectoire sociale, scolaire est sociologiquement si édifiante, qu'elle explique sans doute en grande partie le type de réforme qu'elle et son milieu cherchent à toute force à imposer à l'université, comme au CRNS.

Une genèse précoce des inégalités

Pourquoi commencer par l'enseignement secondaire ? Et bien parce que les inégalités sociales observées dans le supérieur s'originent pour une bonne part dans secondaire, et même dans le primaire. Si l'on s'en tient au collège, on voit par exemple que les enfants d'ouvriers, employés et non actifs représentent 84% des élèves en difficultés rassemblés dans les classes dites SEGPA (c'est-à-dire les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées), alors qu'ils forment la moitié des élèves suivant un enseignement général. Inversement les enfants d'enseignants, comme de cadres supérieurs, sont dix fois moins représentés parmi les élèves en difficultés que leur part dans l'enseignement général⁷.

⁶ Cf. Dir Charles Soulié, *Les origines du Centre universitaire expérimental de Vincennes : essais d'histoires disciplinaires et sociales*, ouvrage à paraître fin 2011 aux Presses universitaires de Vincennes.

⁷ Cf. *Repères et références statistiques*, ministère de l'Éducation nationale, éd. 2007.

Ainsi dès le collège – mais la remarque vaudrait aussi pour le primaire –, la grande machine trieuse nommée Éducation nationale fonctionne à plein régime. Ce qui s’objective par exemple dans les taux d’accès au Baccalauréat des enfants issus des différentes catégories socioprofessionnelles. Afin d’illustrer ce propos, nous commenterons quelques résultats issus du Panel 1989. Ce panel est constitué d’élèves scolarisés pour la première fois en 6^e, ou en SES-SEGPA, à la rentrée scolaire 1989-1990 dans un établissement public, ou privé, de France métropolitaine. Il comprend 24.710 élèves et permet de suivre leur trajectoire scolaire jusqu’en 2003⁸. Ici, nous commenterons un tableau fort éclairant issu de cette enquête et reproduit par le sénateur Jacques Legendre dans son rapport d’information relatif au Baccalauréat. Il s’agit de la figure n°1 intitulée « Niveau scolaire atteint par les élèves selon l’origine sociale ».

	Diplôme inférieur au Bac ou pas de diplôme	Bac sans poursuite d’études	Bac et études supérieures sans obtention de diplôme	Diplôme de niveau Bac + 2	Diplôme égal ou supérieur à Bac + 3	Ensemble
Enseignant	12,8%	3,5%	7,4	13,4%	62,9%	100%
Cadre supérieur / Profession libérale	15,9%	2,9%	14,2%	14,8%	52,2%	100%
Profession intermédiaire	25,4%	6,7%	11,3%	20,9%	35,7%	100%
Agriculteur	32,6%	11,3%	4,5%	23,3%	28,3%	100%
Employé	43,3%	8,3%	12,7%	15,9%	19,8%	100%
Artisan / Commerçant	42,2%	9%	13,4%	15,8%	19,6%	100%
Ouvrier qualifié	45,7%	10,9%	10,3%	16,3%	16,8%	100%
Ouvrier non qualifié / Inactif	58,9%	8,2%	12,1%	10,1%	10,1%	100%

Source : Sénat, *Rapport d’information* du sénateur Jacques Legendre sur le Baccalauréat, n°370, 3 juin 2008, p.55. Ministère de l’Éducation nationale, Panel 1989.

Fig. 1 : Niveau scolaire atteint par les élèves selon l’origine sociale.

Ce tableau croise deux variables : le niveau scolaire le plus élevé atteint par ces élèves au terme de leur scolarité et la profession du parent responsable de l’enfant. Mais avant comparer les performances scolaires des enfants, étudions ses modalités de construction. En effet dans sa première colonne, les différentes catégories socioprofessionnelles ne sont pas classées au hasard, ou en respectant la nomenclature habituelle de l’INSEE. Globalement, on va des professions les plus diplômées aux moins diplômées, soit des enseignants aux ouvriers non qualifiés. Dit autrement, ces professions sont à peu près classées en fonction de leur volume de capital scolaire et culturel.

Ce point étant éclairci, entrons dans le tableau. Déjà en comparant le taux d’enfants de chaque catégorie socioprofessionnelle (CSP) sortis du système scolaire avec un diplôme inférieur au Baccalauréat, ou sans diplôme. Et là, le contraste est saisissant. Ainsi, les enfants d’ouvriers non qualifiés ou d’inactifs sont majoritairement sortis sans le Baccalauréat, ou sans aucun diplôme (58,9%). Et ces enfants sont quatre fois plus souvent sortis sans le Baccalauréat ou sans diplôme, que les enfants d’enseignants (12,8%). Ce sont là les deux valeurs extrêmes. Mais si on compare ensuite la réussite scolaire des enfants des autres CSP, on observe que globalement elle tend à augmenter avec le capital scolaire et culturel de leurs

⁸ En 1995, un nouveau panel a pris la relève de celui de 1989.

parents. Ce qui signifie que plus les parents sont dotés scolairement et culturellement, et plus leurs enfants font des études longues.

L'avant-dernière colonne du tableau, - celle relative aux sorties avec un diplôme égal ou supérieur à Baccalauréat plus 3-, offre une confirmation éclatante de la distribution précédemment observée. Encore une fois, ce sont les enfants dont les parents sont scolairement et culturellement les plus dotés qui font les études les plus longues. Et cette fois, l'écart va de 1 à 6 quand on compare les enfants d'enseignants à ceux d'ouvriers non qualifiés ou d'inactifs. Sachant qu'ici encore, on observe tout un continuum dans les performances académiques des élèves.

Pour expliquer ces différences de réussite scolaire selon le milieu social, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans un ouvrage fameux intitulé *Les héritiers, les étudiants et la culture* paru pour la première fois en 1964 aux éditions de Minuit, et qui portait donc plus spécialement sur les étudiants, forgeront le concept d'héritage culturel, puis de capital scolaire et culturel. L'héritage culturel, c'est tout un capital de savoirs, mais aussi de savoir faire, savoir dire, que les enfants des classes favorisées doivent à leur milieu familial et qui leur assure d'emblée une plus grande proximité avec le système scolaire, et avec ses exigences, ou attentes tant implicites qu'explicites. Et c'est par exemple parce que le français parlé à la maison, les sujets de conversation, les pratiques culturelles, de lecture⁹, etc., sont plus en affinités avec ce qui est attendu par l'école, mais aussi parce que leurs parents connaissent mieux le système scolaire et ses subtilités¹⁰, notamment pour y avoir fait des études longues, ou tout bonnement parce qu'ils y travaillent en tant qu'enseignant, que ces enfants réussissent mieux que les autres, qu'ils connaissent bien ses hiérarchies, ont un sens du placement scolaire plus aiguisé, et évitent mieux – à performance scolaire égale –, d'être précocement « orientés », etc.¹¹

La réussite scolaire n'est donc pas une affaire de don, comme pourrait le faire croire le sens commun quand, par exemple, il parle de la « bosse des maths », mais elle dépend pour une large part du milieu socioculturel des enfants, certains milieux étant plus « porteurs » que d'autres. En fait, l'idéologie du don, expliquent Bourdieu et Passeron, sert à naturaliser, et donc à masquer, les différences sociales. Elle remplit des fonctions politiques évidentes. Depuis les années 1960, d'autres chercheurs ont mis en évidence ces inégalités de performances scolaires selon l'origine sociale dans la plupart des pays développés. Et même aux Etats-Unis, qu'on présente pourtant souvent comme un pays où les barrières sociales, scolaires, sont censées être moins fortes qu'ailleurs.

⁹ On sait ainsi que les élèves d'origine favorisée lisent plus que les autres, « sont plus souvent orientés vers des activités encadrées (musique, danse, sports, etc.) et regardent moins souvent la télévision. » Cf. Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *Déchiffrer les inégalités*, Syros, 1999, p.262.

¹⁰ Les cadres et les membres des catégories moyennes prennent plus souvent l'initiative de rencontrer les enseignants. Ils sont aussi nettement plus souvent membres d'une association de parents d'élèves, plus souvent élus dans les conseils d'école, etc. Cf. Bihr et Pfefferkorn, *op.cit*, p.261.

¹¹ Selon une enquête récente de l'INSEE, 80% des mères ayant un niveau de diplôme égal au certificat d'études se disent dépassées pour aider leurs enfants au collège à faire leurs devoirs, contre 53% de celles titulaires du BEPC, 34% des bacheliers et 26% de celles ayant fait des études supérieures. De même, on sait que 54% des enfants dont le père ne possède aucun diplôme ont déjà redoublé au moins une fois à l'entrée en 3^{ème}, contre 14% des enfants dont le père a un diplôme supérieur au Baccalauréat. Cf. Observatoire des inégalités, *L'état des inégalités en France*, Belin, 2008, p.48 et 49.

Tous les enfants n'arrivent donc pas au niveau du Baccalauréat. Ainsi en 2007 par exemple, la proportion de bacheliers dans une génération s'élève à 64,2%¹². On est donc encore loin des 80% annoncés à la fin des années 1980 par le gouvernement Jospin. Cela signifie donc que lorsqu'on étudie les bacheliers d'une année et donc la population susceptible ensuite d'entrer dans le supérieur, on s'intéresse à une population de « survivants », laquelle est aussi fortement hiérarchisée. Car à la faveur des massifications successives de l'enseignement secondaire, le Baccalauréat s'est considérablement diversifié. Si dans les années 1960 il n'y avait pratiquement que des Baccalauréats généraux, les choses ont bien changé depuis. En 2007, sur 100 bacheliers, on compte 54 généralistes, 26 technologiques et 20 professionnels, sachant que la part des Baccalauréats professionnels augmente rapidement ces dernières années¹³.

Le Baccalauréat s'est donc considérablement diversifié. C'est pourquoi il nous a semblé intéressant d'étudier la composition sociale des différents Baccalauréats. D'autant plus que le type de Baccalauréat possédé, l'âge auquel il est obtenu, la mention, le lieu d'obtention, etc., jouent un rôle décisif dans l'orientation des bacheliers dans le supérieur. En effet, tout le monde connaît ces publications destinées aux lycéens intitulées : *Que faire avec un bac S, L, SMS ?*, etc. Ainsi, à chaque type de Baccalauréat est associée une gamme de destinations scolaires, et partant professionnelles, généralement bien connue des élèves. On pourrait parler ici d'un processus d'intériorisation subjective des structures scolaires, mais aussi sociales objectives, et qui fait qu'au sortir du Baccalauréat, la grande majorité des élèves distinguent généralement ce qui est « pour eux » de ce qui n'est « pas pour eux ». Ils connaissent donc l'espace des possibles académiques, et partant professionnels, qui leurs sont encore ouverts, ce à quoi ils peuvent raisonnablement prétendre. Par exemple, nous n'avons que très rarement rencontré dans des cours de sociologie de première année des étudiants ayant tenté avant de faire médecine, ou une école d'ingénieur. De même, on peut penser que rares sont les élèves de l'ENA ayant, au sortir du Baccalauréat ou d'une classe préparatoire, hésité avec Paris VIII et son département sociologie. Certaines enquêtes montrent aussi qu'à capital scolaire égal, le niveau d'ambition scolaire, et partant professionnel, varie en fonction de l'origine sociale, du sexe, etc. Le phénomène a par exemple été étudié très finement concernant l'accès aux Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE). Ainsi, les femmes se détournent plus fréquemment des filières les plus prestigieuses conduisant aux fonctions de pouvoir les plus élevées. L'opération de tri, sélection scolaire décrite précédemment, conduit donc les élèves à s'autosélectionner, ainsi qu'à des phénomènes de sous orientation.

	Baccalauréat scientifique	Baccalauréat économique et social	Baccalauréat littéraire	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel
Enseignant	8,5%	5,5%	7,8%	2,5%	1,1%
Cadre supérieur/ Prof libérale	33,1%	25,9%	23,1%	12,4%	7,4%
Profession intermédiaire	16,5%	16,7%	16,3%	16,5%	11,5%
Employé	12,8%	16,3%	16,5%	19,2%	17,7%
Artisan/ Commerçant	8,1%	9,4%	8,9%	8,9%	9,1%

¹² Cf. *Repères et références statistiques*, ministère de l'Éducation nationale, 2008, p. 235.

¹³ *Ibid.*

Agriculteur	3%	2,6%	1,9%	3,2%	4,7%
Ouvrier	10,8%	14,5%	14%	23,7%	25,1%
Retraité	1,5%	1,8%	2,1%	2,7%	4%
Autre/ Non renseigné	5,7%	7,4%	9,4%	10,9%	19,4%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%
% d'hommes (en 2005)	53,5%	35,5%	17,6%	48%	58,1%

Fig. 2 : L'origine socioprofessionnelle et le sexe des nouveaux bacheliers de l'année 2004

Source : Olivia Sautory, « La démocratisation de l'enseignement supérieur : évolution comparée des caractéristiques sociodémographiques des bacheliers et des étudiants », *Education et formation*, n°74, avril 2007, p.63. Concernant le sexe des nouveaux bacheliers en 2005 : Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'évaluation et de la prospective (France métropolitaine seulement).

La figure n°2 intitulée « L'origine socioprofessionnelle et le sexe des nouveaux bacheliers de l'année 2004 » donne le recrutement social des différents Baccalauréats. Ici aussi, les catégories socioprofessionnelles sont approximativement classées en fonction de leur volume de capital scolaire et le classement des Baccalauréats n'a pas été laissé au hasard. En effet il va du plus légitime, c'est-à-dire le Baccalauréat scientifique, celui qui ouvre toutes les portes de l'enseignement supérieur et – paradoxalement – même celles des lettres, du droit ou de l'économie, au plus appliqué et professionnel d'entre eux, en l'occurrence le Baccalauréat professionnel qui, théoriquement, débouche directement sur l'emploi.

Il apparaît alors que le taux d'enfants d'enseignants comme de cadres est maximal dans les Baccalauréats généraux, et plus encore dans le Baccalauréat S, souvent présenté comme le bac le plus « noble », et minimal dans les Baccalauréats technologiques et professionnels au recrutement nettement plus plébéien. Fait remarquable, le taux d'enfants d'ouvriers, mais aussi de retraités et inactifs, évolue strictement en sens inverse. Un peu comme si une population chassait l'autre...

Dernière remarque. Nous avons mentionné le % d'hommes pour chaque Baccalauréat. Et l'on note que le Baccalauréat S est majoritairement masculin. En fait, et comme chacun sait, aujourd'hui les filles réussissent mieux à l'école que les garçons. C'est-à-dire qu'il y a plus de bachelères que de bacheliers, plus d'étudiantes que d'étudiants¹⁴. Mais malgré cette féminisation globale des études, les hommes restent majoritaires dans les secteurs ou les segments les plus légitimes de l'institution scolaire et qui conduisent notamment aux professions et aux fonctions les plus prestigieuses et les plus lucratives, par exemple les classes préparatoires scientifiques. Et c'est aussi le cas à l'ENA, où la promotion 2006-2008 par exemple comptait 56,6% d'hommes. Inversement à Paris VIII en 2004-2005, on n'en comptait que 38%. Dans ce cours, nous parlerons surtout des inégalités en fonction de l'origine sociale, mais il serait possible d'en développer bien d'autres, par exemple en fonction du revenu des parents (les études longues coûtent cher, et plus encore dans le privé...), du sexe, des origines culturelles, de la couleur de peau, etc.

¹⁴ Cf. Christian Baudelot, Roger Establet, *Allez les filles !*, Seuil, 1992.

Un enseignement supérieur qui amplifie les inégalités préexistantes

Au terme de cette première partie, on aura compris que les inégalités dans l'enseignement supérieur résultent – pour une bonne part – d'inégalités antérieures socialement construites, que le système scolaire tend donc à ratifier et légitimer au travers des mécanismes d'orientation, comme de distribution des titres scolaires, et qui se prolongent ensuite en se raffinant dans l'enseignement supérieur.

L'accès au Baccalauréat, - comme aux différentes sortes de Baccalauréat-, étant socialement déterminé, on ne s'étonnera pas de voir que la probabilité d'accéder à l'enseignement supérieur varie déjà considérablement selon l'origine sociale. Ainsi, et selon les résultats cette fois du Panel 1995, le taux d'accès à l'enseignement supérieur passe de 89% pour les enfants d'enseignants, à 82% pour ceux de cadres supérieurs, - deux catégories pour lesquelles l'accès à l'enseignement supérieur s'est donc généralisé à la faveur de la dernière massification de l'enseignement secondaire-, contre 68% pour ceux de professions intermédiaires, 48% pour ceux d'employés, 44% pour ceux d'ouvriers qualifiés, 33% pour ceux d'ouvriers non qualifiés, etc.¹⁵

	Classes prépas	Santé	Droit	Sciences/ STAPS	Autres	Lettres	Economie	IUT	STS	Ensemble
Prof libérale, cadre supérieur	50,8%	43,4%	36,1%	32%	30,8%	27,1%	26,2%	27%	14,6%	30,1%
Profession intermédiaire	13,9%	14,3%	11,7%	16,6%	12,8%	15,6%	12%	18,4%	15,8%	14,5%
Employé	9,7%	8,1%	13,6%	13,4%	12,3%	14,6%	14%	16,2%	17,4%	13,4%
Agriculteur, artisan, commerçant	9,8%	7,3%	9,6%	8,4%	11,7%	7,7%	9,9%	11,2%	12,3%	9,8%
Ouvrier	5%	5,3%	8,7%	11,1%	9,4%	11%	12,5%	15%	20,6%	11,2%
Retraité, inactif, indéterminé	10,8%	21,7%	20,5%	18,5%	23%	24%	25,4%	12,2%	19,3%	21%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs	73.456	164.157	154.947	246.589	483.445	385.620	132.257	107.600	220.550	1.968.621

Fig. 3 : L'origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

Source : Ministère de l'éducation nationale, DEP, *Repères et références statistiques*, éd.2007, p.199.

Non seulement l'accès à l'enseignement supérieur varie fortement en fonction de l'origine sociale des élèves, mais comme le montre la dernière figure intitulée « L'origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2006-2007 », la composition sociale de ses filières diffère profondément. Ce tableau est construit sur le même modèle que les précédents. Les catégories

¹⁵ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France 30 indicateurs*, n°2, décembre 2008, p. 08, tableau n°4.

socioprofessionnelles sont classées en fonction de leur capital scolaire et culturel, et les différentes filières de l'enseignement en fonction, *grosso modo*, de leur prestige. Au passage, soulignons l'intérêt qu'il y a, quand on construit un tableau, d'opérer un classement raisonné de ses différentes lignes, colonnes. En effet, c'est ce classement qui rendra le tableau lisible, ou sociologiquement « parlant ». Et donc qui permettra au sociologue de mettre en évidence les logiques, structures immanentes au monde social.

Au sommet donc, on trouve les classes préparatoires aux grandes écoles dans lesquelles le taux d'enfants de cadres est maximal et le taux d'enfants d'ouvriers minimal. Ce qui s'explique notamment par l'orientation des différents bacheliers. Ainsi en 2002-2003, 72,2% des « primo arrivants » en classes préparatoires provenaient d'une Terminale S, tandis que les « primo arrivants » en STS comptaient 55,7% de Baccalauréats technologiques et 9% de Baccalauréats professionnels¹⁶. En fait, les « nouveaux étudiants », ou ceux que Stéphane Beaud appelle les « enfants de la démocratisation »¹⁷ notamment issus de la politique des 80% d'une classe d'âge au Baccalauréat, se sont pour l'essentiel retrouvés dans les STS, IUT, disciplines de lettres et sciences humaines, *etc.*, qui se sont largement ouverts à eux, tandis que les classes préparatoires ou la médecine en comptent fort peu. L'arrivée de ces nouveaux étudiants s'est donc accompagnée d'un renforcement des hiérarchies entre établissements, comme entre disciplines. Ainsi, la part des étudiants d'origine favorisée a augmenté dans les classes préparatoires entre 1985 et 1995, soit lors de la seconde massification universitaire, alors que, dans le même temps, elle régressait à l'université¹⁸. Par ailleurs, on sait que ces « nouveaux étudiants », plus souvent titulaires d'un Baccalauréat technologique ou professionnel et généralement d'origine populaire, sont les premières victimes de la sélection à l'université. Ce qui explique que l'origine sociale des étudiants s'élève à mesure qu'on monte dans le cursus. Ainsi, la part des jeunes dont les parents sont cadres supérieurs, ou exercent une profession libérale, en premier cycle ou en IUT est de 30% et passe à 37% en troisième cycle. En revanche, les enfants d'ouvriers qui forment 13% des étudiants inscrits à l'université les deux premières années d'études, ne sont plus que 5% en troisième cycle¹⁹.

Les classes préparatoires, qui comptent donc un taux maximal d'héritiers, ouvrent l'accès aux grandes écoles, spécialité bien française s'il en est. En effet, notre enseignement supérieur se distingue de celui des autres pays européens par un dualisme séculaire opposant universités et grandes écoles. Et la réforme du LMD – qui visait pourtant à l'harmonisation européenne des cursus – s'est bien gardée de bouleverser cet héritage historique, expression fidèle des divisions et hiérarchies les plus profondes de la société française. Car il y allait de la reproduction des élites nationales, lesquelles se recrutent toujours en vase clos et ont finalement assez peu recours à l'université. Ce qui explique sans doute leur méconnaissance profonde du monde universitaire, comme leur méfiance à son égard. Ainsi, le taux d'enfants de cadres supérieurs / professions libérales s'élève à 77,7% à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm, 77% à l'Ecole Polytechnique, pour culminer à 81,5% à l'Institut d'Études

¹⁶ Cf. *Repères et références statistiques*, Ministère de l'Éducation nationale, 2003, p. 165-167.

¹⁷ Stéphane Beaud, *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, 2002.

¹⁸ Cf. collectif Abélard, *Universitas calamitatum : Le livre noir des réformes universitaires*, éd du Croquant, 2003, p. 22. On retrouvera dans cet ouvrage, rédigé au moment du passage au LMD de l'université française, certaines données statistiques mobilisées ici, ainsi qu'une analyse prémonitoire des réformes en cours.

¹⁹ Cf. *Repères et références statistiques*, ministère de l'Éducation nationale, 2003, p. 171. Etudiant le passage de la 1^{ère} à la 2^{ème} année de médecine entre 1997 et 2007, Olivia Sautoury écrit : « en 1997, à série de bac, âge au bac, sexe et université d'inscription identiques, un bachelier issu de milieu populaire a 1,6 moins de chance de réussir en première année de médecine qu'un bachelier issu de milieu supérieur, tandis qu'il en a 2,3 fois moins en 2004. Cette filière ne semble donc pas s'être démocratisée ; les disparités sociales se sont même accrues. » (*Op.cit.*, p.60)

Politiques (IEP ou Sciences Po ») de Paris²⁰, Institut dont on comprend alors mieux pourquoi – soucieux de soigner son image de marque tant sociale que politique –, il accueille à grand bruit quelques « étudiants pauvres » en son sein²¹. Enfin concernant l'ENA, l'ouvrage d'Alain Garrigou, *Les élites contre la République, sciences po et l'ENA*²², nous apprend qu'au concours de recrutement externe de l'ENA, le pourcentage d'élèves enfants de cadres supérieurs / professions libérales s'élève à 79,5%. En fait, il semble qu'après s'être un peu ouvert dans les années 1970 (faut-il y voir un effet indirect de mai 1968 ?), le recrutement social des grandes écoles se soit fermé à partir des années 1980²³.

Vers toujours plus d'inégalité dans l'enseignement supérieur ?

Le système d'enseignement supérieur français est donc déjà très fortement inégalitaire et hiérarchisé, tendance qui semble même s'accroître aujourd'hui. Et nous n'avons pas encore évoqué le coût de chaque étudiant. En effet, on sait qu'un élève de classes préparatoires coûte deux fois plus cher à la collectivité qu'un étudiant d'université²⁴. Et les écarts seraient beaucoup plus importants si l'on prenait ensuite la peine de différencier les étudiants des différentes facultés. Mais, manifestement, le ministère n'ose pas publier ce type de données. Car on verrait alors que les dépenses consenties par la collectivité pour les étudiants en médecine ou en sciences dites « dures » sont nettement plus élevées que celles consenties pour les étudiants en lettres, droit et sciences économiques, toutes disciplines qu'avec un peu de condescendance, le ministère qualifie volontiers de « disciplines papier crayon ». Ainsi, et selon les chiffres donnés par S. Zuber, l'écart entre les lettres et la médecine va de 1 à 3²⁵...

En fait, et selon un phénomène paradoxal mais observable – hélas ! – dans beaucoup d'autres univers sociaux, dans l'enseignement supérieur comme ailleurs, l'argent (public) va plutôt d'abord aux héritiers, et donc à ceux qui ont déjà le plus de capital. Ce sont en effet généralement les étudiants d'origine favorisée qui bénéficient des financements les plus importants, comme des meilleures conditions d'études. De même ici, on pourrait parler du cas de ces élèves de grandes écoles, dont les études sont intégralement prises en charge par l'État en échange de quelques années de bons et loyaux services...

Ce constat de l'inégalité de notre système d'enseignement supérieur, et partant, de ses fonctions de reproduction sociale, est à peu près unanimement partagé. Pourtant, le souci de la démocratisation semble avoir complètement disparu de l'agenda politique. Les réformes actuelles ne visent aucunement à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur – et surtout à ses différentes composantes dont on a vu pourtant à quel point elles sont ségrégées socialement –, mais à faire en sorte que l'université fonctionne le mieux possible d'un point de vue strictement managérial et mercantile. Et que, conformément au crédo néolibéral

²⁰ Cf. Abélard, *op.cit.*, p. 23.

²¹ Dans son histoire des universités médiévales, Jacques Verger évoque la fermeture de leur recrutement social à partir de la fin du Moyen-âge : « Premier aspect de cette fermeture sociale des universités : l'exclusion des pauvres. Cette exclusion ne fut jamais complète ; cela aurait heurté trop de traditions chrétiennes sur la gratuité de l'enseignement. À Padoue, à Bologne, on maintint symboliquement, au XV^e siècle, un étudiant pauvre par faculté, totalement dispensé des droits d'inscription et d'examen. » Cf. Jacques Verger, *Les universités au Moyen-âge*, PUF, 1973, p. 177.

²² La Découverte, 2001, p. 148.

²³ V. Albouy, T. Wanecq, « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », *Economie et statistiques*, n°361, 2003.

²⁴ Abélard, *op.cit.*, p. 31.

²⁵ Abélard, *op.cit.*, p. 32.

dominant (n'est-ce pas Marx qui disait que « l'idéologie dominante est celle de la classe dominante » ?), elle soit toujours plus économique et revienne le moins cher possible à l'État. Alors, et comme dans d'autres secteurs, il s'agit de « faire plus avec moins » pour reprendre la formule fétiche des consultants. D'où des incitations constantes, et de plus en plus pressantes et oppressantes pour l'autonomie académique et scientifique des universitaires, à trouver des fonds propres, à développer le secteur lucratif au sein des universités comme au CNRS (par exemple la formation permanente, les services d'activités industrielles et commerciales, la recherche appliquée, les dépôts de brevets, la création de *start up*, etc.)²⁶. Ce qui, avec l'autonomisation et la mise en concurrence croissante des établissements, devrait, fort logiquement, aboutir à une explosion des droits d'inscription, sur le modèle de ce qu'on observe déjà en Grande Bretagne ou en Italie par exemple, la politique européenne en la matière (comme celle des grandes institutions internationales) étant particulièrement libérale²⁷.

En fait, il est clair que les réformes actuelles, loin de vouloir lutter contre ces inégalités, vont plutôt les amplifier au nom des bienfaits supposés de la concurrence généralisée entre individus comme entre établissements, et ce ne sont pas les mesures cosmétiques du Plan Réussite en Licence qui contrediront cette tendance. Car l'un des objectifs du ministère, au travers – entre autres plans de la même eau – du Plan campus, est d'aboutir à une différenciation, hiérarchisation accrues des établissements d'enseignement supérieur, censées contribuer ensuite à l'avènement de dix « pôles d'excellence », reprenant alors les mesures préconisées en son temps par le Rapport Attali et déjà mises en place en Allemagne ou au Japon. Lesquels « pôles d'excellence » seraient susceptibles ensuite de rivaliser avec leurs congénères dans le dérisoire palmarès de Shanghai²⁸, palmarès dont on soulignera d'ailleurs qu'il est complètement ignoré aux États Unis... Bref, ces réformes creuseront encore plus les écarts, inégalités, qui sont pourtant déjà si importantes entre les différents segments de l'enseignement supérieur français. Ce qui, pour une université comme Paris VIII Vincennes-St Denis dont on connaît le bassin de recrutement, la faible capacité à générer des fonds propres en raison notamment des disciplines qui y sont enseignées, est lourd de conséquence²⁹.

On peut donc ici légitimement s'interroger sur les motivations des promoteurs de ces réformes. Et nous souhaitons pour conclure nous intéresser au cas de Valérie Pécresse en faisant l'hypothèse – sociologiquement somme toute très banale – que sa vision de

²⁶ Ainsi, dans son premier Rapport d'étape de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) de décembre 2008, que le mouvement *Sauvons l'université !* a eu la bonne idée de mettre sur son site, on apprend que concernant l'université et le monde de la recherche, les objectifs du ministère sont les suivants : « accompagner au mieux les universités vers l'autonomie et la culture de la performance dans le cadre de la mise en œuvre de la LRU », « augmenter les activités qui génèrent des ressources complémentaires pour les universités », « modulation de service complète des enseignants-chercheurs », « mobilisation des chercheurs non publiant », « mise en place d'un financement budgétaire des universités fondé sur la performance », « augmentation progressive de la part de financement sur projet pour la recherche », « financement effectif des unités de recherche sur leurs performances, y compris pour le financement récurrent », etc. Mais ce processus de « colonisation managériale », comme dit Chris Lorenz, n'affecte pas que l'université et le CNRS. Et aujourd'hui, c'est toute la fonction publique qui passe sous les fourches caudines de la RGPP et du nouveau management public abondamment enseigné dans les petites et grandes écoles, qu'elles soient de commerce ou autres.

²⁷ Sur ce point, voir l'article de Frédéric Neyrat dans ce volume. (NdE)

²⁸ Christophe Charle, « Faut-il coter les universités européennes ? », *Le Monde diplomatique*, septembre 2008.

²⁹ Concernant la sectorisation des étudiants et ses effets sur le recrutement social de Paris VIII : Thibault Cizeau et Brice Le Gall, « Retour sur les conditions d'accès à l'université », *Mouvements*, n°55-56, septembre 2008. Dans ce même numéro, voir aussi l'article particulièrement informé et synthétique de Vanessa Pinto intitulé : « "Démocratisation" et "professionnalisation" de l'enseignement supérieur ».

l'enseignement supérieur et de la recherche s'explique, entre autres, par sa trajectoire sociale et scolaire. Et que cette vision est sans doute aussi la plus conforme aux intérêts de son milieu. Ainsi le collectif Papera, qui est un collectif de lutte contre la précarité, a eu la bonne idée de faire la biographie de Valérie Pécresse, comme des membres de son cabinet, laquelle est reproduite sur son site internet³⁰.

Valérie Pécresse est donc née le 14 juillet 1967 à Neuilly sur Seine. Cette ville, où sont concentrées nombre de grosses fortunes et dont Nicolas Sarkozy a été le maire, est l'antithèse à peu près parfaite de St Denis. Son père, Dominique Roux, est professeur d'université. Mais pas à Paris VIII Vincennes-St Denis, Villetaneuse ou Créteil, mais à Dauphine, HEC et Sciences po, soit dans des établissements parisiens haut de gamme au public très sélectionné et au fonctionnement entrepreneurial affirmé. Fait intéressant, on note aussi qu'il enseigne l'économie et la gestion, soit deux disciplines en pleine expansion démographique dans l'université française et qui fournissent nombre d'arguments, méthodes aux réformateurs³¹. Ce qui au passage permet de souligner que les réformes en cours ne nous sont pas qu'imposées du dehors, mais qu'elles sont aussi préparées en interne par une fraction du corps académique³². De ce point de vue, l'évolution du recrutement disciplinaire, tout comme le positionnement politique de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) qui a fortement soutenu la LRU, sont instructifs³³.

Mais revenons-en au père de Valérie Pécresse. Non seulement celui-ci est professeur d'économie gestion dans les établissements chics, du public comme du privé de la capitale, mais il est aussi membre du Cercle des économistes, administrateur de Radio France Outre mer, président depuis 2007 de Bolloré Télécom (qui contrôle entre autres le journal gratuit *Direct soir* diffusé dans le métro, la chaîne de télévision Direct 8 et l'agence de publicité Havas), administrateur de la société Omercis spécialisée dans l'envoi massif de courrier électronique, etc. Bref, c'est un parfait exemple d'universitaire-entrepreneur, ou d'entrepreneur universitaire³⁴, le modèle même de ce que les réformes actuelles voudraient que chaque chercheur, enseignant-chercheur devienne aujourd'hui, afin notamment de renflouer les caisses – volontairement toujours plus vides pour cause de plan d'ajustement structurel qui ne dit pas son nom –, des universités comme du CNRS. Quant à la mère de Valérie Pécresse, après une hypokhâgne et des études de lettres, elle est passée par Sciences po Paris. Enfin, signalons que son grand-père maternel fut longtemps le médecin de famille de la famille Chirac, ce qui facilitera considérablement sa carrière politique (en effet, Valérie Pécresse sera notamment conseillère de Jacques Chirac et collaboratrice privilégiée de Jérôme Monod), et qu'il enseignait aussi la médecine à l'université. Économie, gestion, médecine, IEP de Paris..., on voit que les accointances académiques familiales de Valérie Pécresse ne sont pas anodines, et sans doute contribuent-elles à expliquer sa vision, - quelque peu biaisée-, de l'enseignement supérieur et qui n'accorde guère de place aux préoccupations humanistes, comme à l'autonomie scientifique des académiques.

³⁰ <<http://www.collectif-papera.org>>.

³¹ Voir notamment Vincent de Gaulejac, *La Société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, éd. du Seuil, 2005 (rééd. 2009). (NdE)

³² Sur ce point, voir notamment l'article de Geneviève Azam dans ce volume. (NdE)

³³ Concernant le renversement du rapport de forces entre facultés, disciplines dans l'université française, voir Brice Le Gall, Charles Soulié, « Massification, professionnalisation, et réforme du gouvernement des universités : une actualisation du conflit des facultés en France », in Christophe Charle et Charles Soulié, *Les ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Syllepse, 2007.

³⁴ Sur le « chercheur-entrepreneur », voir l'article d'Isabelle Bruno dans ce volume. (NdE)

Valérie Pécresse, qui se présente aussi comme une « catholique pratiquante »³⁵, est donc une héritière dans tous les sens du terme. Et cela s'observe notamment dans la célérité de sa trajectoire, tant scolaire que politique. Car, comme le dit un journaliste de LCI, c'est « une femme qui va très vite. » Ainsi, elle sait lire dès l'âge de 4 ans, ce qui lui permet de sauter deux classes. Après avoir étudié au collège Sainte-Marie de Neuilly et obtenu son Baccalauréat à l'âge de 16 ans, elle entre dans une classe préparatoire versaillaise au lycée privé Sainte-Geneviève et intègre HEC (pour « rencontrer la réalité » dira le journaliste du *Nouvel économiste* qui l'interviewera, journaliste dont la conception du réel serait sans doute à interroger...), dont elle sort diplômée en 1988 en ayant fait une spécialité finances. Elle poursuit ses études avec un DESS de droit, ainsi qu'un DEA de fiscalité financière. Enfin, et après avoir passé le concours « en cachette », elle sort deuxième de l'ENA en 1992 et entre au conseil d'État en tant qu'auditrice³⁶. Elle quitte ensuite la fonction publique pour entrer en politique et en 2002, soit à l'âge de 35 ans, elle est élue députée des Yvelines et devient porte-parole de l'UMP à 37 ans.

Une si belle trajectoire ne pouvait que se conclure par un mariage précoce et parfaitement homogame. En effet son mari Jérôme Pécresse, qu'elle épouse en 1994 à l'âge de 26 ans et avec lequel elle aura trois enfants, est versaillais, polytechnicien et ingénieur du corps des Ponts et Chaussées. Après différents postes de responsabilité au sein du Crédit Suisse First Boston, il est devenu Directeur Général adjoint et membre du comité exécutif d'Imerys, le numéro un mondial des minéraux de spécialité (3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaire). En fait, quand on connaît un peu le milieu et la trajectoire de Valérie Pécresse, on comprend mieux pourquoi elle veut à toute force aligner les universités et le CNRS sur le modèle – décidément présenté aujourd'hui comme indépassable – de l'entreprise et pourquoi la distinction entre public et privé est si ténue pour elle. Au point même de vouloir transformer chaque université, laboratoire en entreprise, chaque universitaire ou chercheur en entrepreneur, et en plaçant à leur tête un autocrate sachant communiquer et disposant à son gré d'un personnel de plus en plus flexible et précarisé. Et au final, on peut se demander si la politique de Valérie Pécresse n'est pas celle qui est la plus conforme aux intérêts de son milieu, de sa classe sociale. Cette proposition risque fort d'apparaître comme d'un matérialisme un peu trop trivial. Mais à tout prendre, on peut se demander si elle n'a pas un fond de vérité...³⁷

³⁵ « Je suis catholique pratiquante. Mon catholicisme est sûrement à la racine de mon engagement politique. » Cf. *Le Nouvel économiste*, n° 1280, 19 novembre 2004.

³⁶ Selon la biographie rédigée par le collectif Papera, qui s'appuie notamment sur une interview réalisée par Daniel Schick le 30 décembre 2008 et diffusée sur France Info le 8 janvier 2009 en trois parties, Valérie Pécresse aurait « passé le concours d'entrée de l'ENA "en cachette" par "peur d'être dissuadée" par son entourage qui est plutôt à penser que "l'État, c'est nul" et qu'elle ferait mieux de s'orienter vers la Banque et les finances. »

³⁷ Parlant du rôle du sociologue, Max Weber écrivait : « J'appartiens aux classes bourgeoises. Je me sens bourgeois et j'ai été élevé dans les attitudes et idéaux de cette classe. Néanmoins, la vocation de notre science, c'est de dire ce que les gens n'aiment pas entendre - à ceux qui se trouvent plus haut dans la hiérarchie sociale, à ceux qui s'y trouvent plus bas, mais aussi à sa propre classe. » Cf. Max Weber, *La science, profession et vocation*, suivie de *Leçons wébériennes sur la science et la propagande* d'Isabelle Kalinowski, Agone, 2005, p.191.